


L'administration Communale de FLEMALLE recrute

1 Equipe mobile puéricultrices (4 personnes 19H/SEM, permis B obligatoire)

+ 1 Réserve de puéricultrices (permis non obligatoire)

PROFIL	MISSION
<ul style="list-style-type: none">- Vous êtes titulaire d'un CESS +<ul style="list-style-type: none">→Certificat de qualification en puériculture ;→Certificat de qualification auxiliaire de l'enfance ;→Certificat de qualification éducateur ;→Certificat de qualification agent d'éducation ;→Diplôme de formation « Chef d'entreprise : accueillant(e) d'enfants » délivré par l'IFAPME ou l'espace Formation PME de la Cocof ;- Vous disposez d'un permis B et d'un véhicule (pour l'équipe mobile, non obligatoire pour la réserve).	<p>Le personnel d'accueil des enfants assure la prise en charge professionnelle des enfants depuis le terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation en dehors de leur milieu de vie et de la présence des parents, visant à répondre adéquatement aux besoins quotidiens et d'éducation de chaque enfant, à contribuer conjointement avec ses parents à son développement global tout en permettant à ceux-ci de concilier leurs responsabilités parentales, professionnelles et leurs engagements sociaux.</p>

VOS ACTIVITES AU SEIN DU SERVICE

- 
- Apporter aux enfants les soins nécessaires à leurs besoins quotidiens et leur offrir des conditions riches de développement au niveau physique, psychologique, cognitif, affectif et social.
 - Proposer des activités qui favorisent l'autonomie de l'enfant et ce, dans le respect de son rythme et de ses besoins.
 - Travailler en partenariat avec les parents à tout moment de l'accueil de l'enfant.
 - Appliquer strictement les normes de sécurité, de santé, d'hygiène pour prévenir les accidents et éviter les contagions.
 - Mettre en œuvre, le projet d'accueil de la Crèche dans le respect du Code de qualité de l'accueil de l'ONE (l'Office de la Naissance et de l'Enfance)
 - Participer à des réunions d'équipes et des formations continues.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES REQUISES

SAVOIR

- Avoir une très bonne connaissance de l'enfant de 0 à 3 ans au niveau, psychologique, moteur et de ses besoins.
- La psychologie, l'animation et l'organisation de structures d'accueil et/ou d'apprentissage pour les enfants de 0 à 3 ans
- Connaissances en puériculture générale (ex. : alimentation, règles hygiène, santé, prévention...)

SAVOIR -FAIRE

- Etre capable de travailler avec des tout-petits mais également avec la famille.
- Animer des groupes.
- Pouvoir travailler en équipe et en collaboration.
- Adapter son horaire en fonction des besoins du service.
- Respecter le secret professionnel.

SAVOIR-ETRE

- Sens du contact.
- Grande disponibilité.
- Indulgence.
- Empathie.
- Ecoute.
- Autonomie.
- Equilibre personnel.
- Capacité d'adaptation.
- Neutralité.
- Patience.

CONTRAT, REMUNERATION ET AVANTAGES

- ✓ Contrat CDD de 1 an mi-temps 19h semaine, avec possibilité de CDI.
- ✓ Une rémunération sur base de l'échelle barémique des Administration publiques locales (barème RGB) – Barème D4 : min. 2 579.20€ brut/ mois et max. (25 ans ancienneté) 3 932.23€ brut/mois ! *ce salaire est en temps plein (ETP)!*
- ✓ Un environnement de travail stable
- ✓ Bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- ✓ Une prime pour les trajets vélo
- ✓ Les trajets inter-crèches remboursés
- ✓ L'octroi du système des congés de vacances annuelles du secteur public - calcul sur l'année en cours
- ✓ L'intégralité des années d'expérience antérieure dans le secteur public seront valorisées et les années d'expérience antérieure dans le secteur privé pourront être valorisées à concurrence de dix années au maximum et pour autant que cette expérience ait un rapport direct avec la fonction.
- ✓ Adhésion au second pilier de pension (assurance groupe)
- ✓ Allocation de fin d'année
- ✓ Allocation de foyer ou résidence

COMMENT POSTULER ?

- ✓ CV
- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Copie du diplôme
- ✓ Extrait de casier judiciaire modèle 2
- ✓ Une preuve de votre immunité rubéole
- ✓ Copie du permis ! si vous postuler pour les 4 postes de puéricultrices « mobiles »!

Doivent impérativement être introduites, par e-mail, pour le 30/04/2024 au plus tard à l'adresse suivante :

E-mail : matilda.devos@flemalle.be

Administration communale de Flémalle

Service du personnel

A l'attention de Madame Matilda DEVOS

Grand'Route, 287

4400 Flémalle

Objet du mail : « candidature puériculture »

Une première sélection sera réalisée selon les critères suivants :

- Compétences et atouts spécifiques en rapport avec la fonction à pourvoir ;
- Pertinence et qualité des motivations ;
- Clarté de la candidature ;
- Si la candidature ne comprend pas l'un des éléments mentionnés ci-dessus (en jaune) elle sera automatiquement refusée.

